

Atout France la Cour des comptes dresse le bilan 2011

Écrit par sylvie.duval@finances.gouv.fr (Sylvie Duval)
Vendredi, 01 Juin 2012 00:00 -

Dans son rapport annuel sur les comptes de l'Etat, présenté hier, la Cour des comptes a détaillé pour la première fois l'analyse de 60 missions du budget général, dont certaines concernent le tourisme et Atout France.

Les comptes du GIE Atout France, explique la Cour des comptes, font "apparaître des économies réalisées de l'ordre de 1 M€" entre 2010 et 2011, "sous réserve" d'une exécution budgétaire conforme au prévisionnel et "à l'approbation des comptes de l'année 2011 d'Atout France". Une économie réalisée "sur son fonctionnement, en particulier en ce qui concerne la logistique et les dépenses liées au loyer, suite au déménagement opéré par Atout France en décembre 2010".

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Atout France la Cour des comptes dresse le bilan 2011](#)